

Avis de confidentialité des données pour le personnel

ACCEPTÉ

G. Szakmary ; Vice Président, Directeur des ressources humaines
B. Reynolds, Directeur des informations
C. Head, Vice-président de groupe, responsable contrats, juridique, et conformité
P Wilkinson ; Groupe aéronautique, Vice-président de groupe, ressources humaines
R.G. Sterrett ; Groupe composants, directeur des ressources humaines
G.J. Irving ; Groupe Espace et défense, Directeur des ressources humaines
H. Ferguson, Groupe industriel, Directeur des ressources humaines
C. Gray, Directeur de la conformité à la confidentialité (propriétaire de l'ensemble de la procédure)

UTILISATEURS

Les informations suivantes sont mises à jour et accessibles en ligne dans le système BMDL :

- **Historique des versions** (description des problèmes)
- **Champ d'application** : sites qui doivent suivre ce document
- **Cycle de révision** (mois) : nombre de mois sans modification depuis la dernière version publiée ; condition utilisée pour identifier les documents qui doivent être révisés (périmés ou mis à jour)
- **Ancien numéro de document** (le cas échéant, document hérité [MWW] qui est remplacé par ce document BMDL)
- **Propriétaire** : personne responsable de la mise à jour du document et, si non modifié pendant le cycle de révision désigné, répondant aux demandes de révision générées par le système (périmé ou mis à jour)

VERSION PAPIER À DES FINS DE RÉFÉRENCE UNIQUEMENT

- Se référer au document en ligne pour confirmer la version approuvée pour utilisation et accéder au contenu interactif (liens à des formulaires, ressources, documents de référence, etc.)

Remarque : les documents publiés (dont l'utilisation est approuvée) sont indiqués par des numéros de version entiers (par exemple, 1.0, 2.0, 3.0)

*LE PRÉSENT DOCUMENT, EN TANT QUE PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MOOG, NE POURRA NI ÊTRE REPRODUIT, NI ÊTRE DIVULGUÉ DANS SA TOTALITÉ OU EN PARTIE NI ÊTRE UTILISÉ À TOUTE FIN QUELLE QU'ELLE SOIT, SAUF TEL QU'AUTORISÉ EXPRESSÉMENT PAR MOOG.
LES VERSIONS IMPRIMÉES SONT À DISPOSITION UNIQUEMENT À TITRE DE RÉFÉRENCE*

Historique des révisions :

Numéro de	Date de modification	Description de la modification
1.0	21 août 2008	Version initiale ; remplace 001-003-001
2.0	23 avr 2010	Reflète les réviseurs actuels membres de la direction, mod. numéro de réf. du document
3.0	5 mars 2013	Mise à jour des endoriseurs ; reconnaissance d'autres réglementations liés à la confidentialité locales et régionales ; ajout de la « sphère de sécurité » É.-U. - Suisse (Safe Harbor).
4.0	28 juil 2014	Mise à jour des approbateurs ; légères modifications apportées aux responsabilités
5.0	15 sept 2014	Propriétaire de procédure changé de Colin Adams à K. Muhtarlis
6.0	4 fév 2015	Approbation de toutes les modifications acceptées dans la dernière révision. Reformattage du document uniquement.
7.0	26 sept 2016	Propriétaire de la procédure changé de K. Muhtarlis à C. Gray ; suppression de la sphère de sécurité ; ajout du bouclier de protection des données ; mise à jour de la liste des approbateurs
8.0	8 nov 2016	Amendement du langage relatif à la conformité aux lois dans la section des responsabilités de Moog pour inclure une exception de sécurité nationale en vertu de la directive du ministère du commerce américain (Department of Commerce) ; correction des erreurs dans la dernière phrase : modification de « et » à « ou » et mise au singulier du mot « mécanisme ». Mise à jour de l'en-tête et du pied de page, formattage conforme aux exigences BMDL.

Table des matières

1.0	Introduction / Avis.....	4
2.0	Collecte de données à caractère personnel.....	4
3.0	Utilisation des données à caractère personnel	4
4.0	Divulgateion des données à caractère personnel et responsabilité pour la retransmission à des fins limitées et spécifiées.....	4
5.0	Transfert des données à caractère personnel.....	5
6.0	Consentement du personnel	5
7.0	Vos droits concernant vos données à caractère personnel.....	5
8.0	Responsabilités de Moog concernant la protection des données à caractère personnel	6
9.0	Plaintes	6
10.0	Mécanisme de la procédure de recours indépendant et accès à une résolution gratuite des litiges	6

1.0 Introduction / Avis

Moog Inc. et ses filiales (collectivement, « Moog ») sont tenus de collecter et de mettre à jour des informations concernant ses salariés afin de se conformer à de nombreuses obligations gouvernementales et contractuelles, y compris relatives au versement d'impôts, avantages sociaux, salaires, etc. Toutefois, Moog reconnaît également l'importance de la protection de votre confidentialité et se conforme donc au bouclier de protection des données UE - États-Unis, y compris aux principes du bouclier de protection des données (les « principes »¹). Moog certifie que la société respecte les principes du bouclier de protection des données en matière de notification, choix, retransmission, sécurité, intégrité des données, accès, langage clair, recours gratuit et indépendant et contrôle de l'application. Pour en savoir plus sur le programme du bouclier de protection des données et pour visualiser la certification de Moog, veuillez vous rendre sur <http://www.privacyshield.gov>. Le présent Avis de politique de confidentialité des données pour les salariés (« Politique ») décrit les données qui sont collectées par Moog auprès de ses salariés et la façon dont Moog utilise ces données. La Commission fédérale du commerce (Federal Trade Commission - FTC) dispose de l'autorité de mise en exécution en ce qui concerne la conformité de Moog au bouclier de protection des données.

Remarque : l'engagement de Moog envers la sphère de sécurité É.-U. - Suisse reste en vigueur.

Remarque : il revient aux groupes opérationnels et aux unités commerciales d'identifier, de suivre et de documenter toute réglementation supplémentaire locale et/ou régionale et d'assurer la conformité à celle-ci.

2.0 Collecte de données à caractère personnel

Moog est en droit de vous demander de fournir certaines informations uniquement à des fins limitées et spécifiques en rapport avec votre emploi, notamment : votre nom, adresse de domicile, numéros de téléphone, citoyenneté, pays de résidence, pays d'origine, sexe et/ou genre, date de naissance, état civil, nom des personnes à charge, date de naissance des personnes à charge, occupation des personnes à charge et numéro d'identification national. Par ailleurs, nous pouvons conserver des informations en rapport à votre emploi dans la société, notamment : votre numéro d'identification de salarié, votre unité/division commerciale, service, l'adresse physique de votre lieu de travail, code de travail, taux de rémunération, superviseur, poste de travail, dates d'embauche et de rupture de contrat, dates et notes d'évaluation, formations, compétences, niveau d'études, aptitudes linguistiques, certifications et licences.

3.0 Utilisation des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées par Moog seront utilisées à des fins administratives variées et pour la tenue de dossiers.

4.0 Divulcation des données à caractère personnel et responsabilité pour la retransmission à des fins limitées et spécifiées

Les données à caractère personnel seront divulguées aux salariés de Moog dont le travail nécessite qu'ils mettent à jour, compilent ou aient accès aux données à caractère personnel. Ces salariés sont autorisés spécifiquement par Moog et ont des responsabilités spécifiques concernant les données à caractère personnel. Moog est également en droit de divulguer des données à caractère personnel à

¹ La Commission européenne interdit le transfert de données personnelles à des pays non européens qui ne répondent pas à la norme européenne d'« adéquation » pour la protection de la confidentialité. Afin de fournir un moyen simplifié permettant aux entreprises américaines de se conformer, le ministère américain du commerce en consultation avec la Commission européenne a mis au point un bouclier pour la protection des données. Le bouclier pour la protection des données approuvé par l'UE en juillet 2016 permet aux sociétés américaines d'éviter des interruptions dans la conduite de leurs affaires avec l'UE ou que les autorités européennes pour la protection des données n'engagent des poursuites judiciaires dans le cadre des lois européennes pour la confidentialité des données. En étant certifié dans le cadre du bouclier pour la protection des données, les entreprises de l'UE savent que notre société garantit la protection « adéquate » de la confidentialité telle que définie dans la directive.

un tiers si elle estime, en toute bonne foi, qu'une telle divulgation est raisonnablement nécessaire pour se conformer à une loi quelconque ou pour protéger les droits, la propriété ou la sécurité d'une autre personne. De plus, Moog est en droit de divulguer des données à caractère personnel à un prestataire d'avantages sociaux tiers, notamment aux prestataires d'avantages sociaux et au service de la paie. Si Moog divulgue effectivement des données à un tiers, Moog s'assurera que celui-ci souscrit aux Principes ou Moog conclura un accord écrit avec tel tiers exigeant que ce dernier garantisse au minimum le même degré de protection de confidentialité que celui exigé dans le cadre des Principes qui s'appliquent. L'accord avec le tiers exigera une supervision pour garantir la conformité et exigera une notification si le tiers n'est plus/pas en conformité. Sur notification, Moog interrompra les transferts et prendra des mesures correctives. Moog est responsable dans les cas de retransmission de données à des tiers. Enfin, Moog est en droit de transférer ou de divulguer des données à caractère personnel en rapport avec la vente de ses entreprises à un tiers et de conserver les données historiques des salariés uniquement pendant la durée exigée par la loi.

5.0 Transfert des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel seront transférées, transmises et accédées par voie électronique par un nombre limité de salariés de Moog (comme indiqué ci-dessus) dans différents lieux Moog dans le monde. Moog a pris, et continuera de prendre des mesures organisationnelles et techniques appropriées pour protéger toutes les données à caractère personnel de toute destruction, perte, modification ou divulgation ou accès non autorisé. Des informations supplémentaires sur la façon dont les données à caractère personnel sont transférées, transmises et accédées par voie électronique et sur la façon dont Moog protège telles données à caractère personnel sont fournies dans la *Pratique pour la protection et la transmission des données à caractère personnel* de même que dans les déclarations de principe auxquelles il est fait référence dans le document.

6.0 Consentement du personnel

À moins que vous ne retiriez votre consentement, par écrit, vous convenez et acceptez l'utilisation, divulgation et transmission proposées de vos données à caractère personnel par Moog tel qu'il apparaît dans la présente politique. Lors de toute modification de cette Politique, Moog publiera de manière évidente une Politique révisée dans les cinq (5) jours ouvrables après son adoption et donnera aux membres du personnel l'occasion de retirer leur consentement à toute nouvelle utilisation ou divulgation de leurs données à caractère personnel. Si un salarié s'oppose à la collecte, utilisation divulgation ou transmission par Moog de certaines données à caractère personnel, Moog consentira des efforts raisonnables à répondre aux inquiétudes du salarié. En aucun cas un salarié ne fera l'objet d'une sanction ou de représailles pour s'être opposé à la collecte, l'utilisation, la divulgation ou la transmission de données à caractère personnel. Tout salarié retenant ses données à caractère personnel ou interdisant leur collecte, utilisation, divulgation ou transmission peut être toutefois désavantagé pour n'avoir pas consenti à leur disponibilité. Par exemple, le refus de fournir les données nécessaires à l'utilisation d'un service ou pour bénéficier d'un avantage, peut avoir pour conséquence que ce salarié ne soit pas éligible à utiliser ce service ou cet avantage.

7.0 Vos droits concernant vos données à caractère personnel

Bien que vos données à caractère personnel appartiennent physiquement à Moog, les données contenues dans le dossier vous appartiennent. Sur demande et sur délai raisonnable, chaque salarié est en droit :

- D'obtenir un exemplaire de la politique de Moog sur demande.
- D'inspecter ses données à caractère personnel et de les corriger lorsque celles-ci sont erronées, sauf si leur accès pose des difficultés ou entraîne des dépenses disproportionnées au risque à la confidentialité de l'individu dans le cas en question, ou en cas de violation des droits de personnes autres que l'individu. Toutes les demandes d'inspection et de correction des données doivent être soumises par écrit au directeur local des ressources humaines et au directeur pour la conformité à la confidentialité.
- D'examiner le processus et les procédures de Moog pour la transmission électronique des données à caractère personnel tel qu'invoquées dans la *Pratique pour la protection et la transmission des données à caractère personnel* de même que dans les déclarations de principe auxquelles il est fait référence dans le document.
- De retirer son consentement pour la poursuite de l'utilisation ou l'utilisation future et la divulgation de ses données à caractère personnel, sauf pour ce qui est des données déterminées par Moog comme étant nécessaire à la poursuite de l'emploi.

8.0 Responsabilités de Moog concernant la protection des données à caractère personnel

Moog est dans l'obligation :

- D'informer le personnel concernant la politique de Moog relative à la collecte, la mise à jour et l'utilisation et divulgation des données à caractère personnel.
- De s'assurer que la politique publiée de Moog est courante, juste, exhaustive, affichée de manière évidente, entièrement mise en œuvre, accessible et conforme aux principes établis pour la confidentialité des données.
- De se conformer aux modalités de la présente politique. En cas de toute modification des modalités de cette Politique, Moog publiera de manière évidente une Politique révisée, qui décrit toutes les utilisations et divulgations prévues des données à caractère personnel, dans les cinq (5) jours ouvrables après son adoption et donnera aux membres du personnel l'occasion de retirer leur consentement à toute nouvelle utilisation ou divulgation de leurs données à caractère personnel.
- D'aviser le salarié si la société n'est pas en mesure de convenir aux restrictions demandées par ce dernier sur l'utilisation *OU* la divulgation de ses données à caractère personnel.
- De maintenir la confidentialité de vos données à caractère personnel en prenant des précautions raisonnables pour protéger ces données contre toute perte, mauvais emploi, accès non autorisé, divulgation, modification et destruction.
- De se conformer à toutes les lois concernant la confidentialité des données à caractère confidentiel y compris le droit de divulguer des informations personnelles en réponse à une demande légitime par les autorités publiques, y compris pour répondre à des exigences relatives à la sécurité nationale ou à la force publique.
- De garantir les engagements tant que les données sont en sa possession.
- De garantir que des procédures sont en place pour vérifier la conformité à ses procédures à l'aide de procédures et d'outils d'auto-vérification.

9.0 Plaintes

Si vous estimez que Moog est en rupture de sa politique en ayant autorisé un usage non autorisé, la divulgation ou la transmission de vos données à caractère personnel, vous pouvez prendre contact avec votre superviseur ou porter plainte. Si vous n'êtes pas satisfait(e) de la réponse ou des mesures prises par votre superviseur, toutes ces plaintes peuvent être alors envoyées au Directeur de conformité de la confidentialité, Cheryl M. Gray, 400 Jamison Rd., East Aurora, NY 14052 (716) 805-2373. Vous ne serez pas pénalisé pour avoir porté plainte. Moog devra répondre à la plainte dans les 45 jours.

10.0 Mécanisme de procédure de recours indépendant et accès à une résolution gratuite des litiges

Moog a choisi les Autorités pour la protection des données de l'UE par le biais du United States Council for International Business (USCIB), agissant en tant que tiers pour le compte des autorités pour la protection des données de l'Union européenne, pour servir en tant que mécanisme de recours indépendant pour la résolution des litiges survenant suite à la collecte, l'utilisation et la rétention d'informations personnelles transférées de pays membres de l'UE à Moog.

Ce mécanisme de recours est disponible à titre gratuit. Le ministère du commerce américain (Department of Commerce) convient de coopérer avec l'autorité pour la protection des données de l'UE afin de recevoir, examiner et entreprendre les efforts nécessaires pour faciliter la résolution de la plainte et répondre à l'autorité dans les 90 jours.

Moog s'engage également à un arbitrage exécutoire à la demande de l'individu pour répondre à toute plainte n'ayant pas été résolue par un autre mécanisme de recours ou de mise à exécution.